

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 205 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Roland DARROUZES - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINE - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Albert SALE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine MEMOLI PILA - Frédéric BOUSQUET représenté par Laure-Agnès CARADEC - Martine CESARI représentée par Joël MANCEL - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Bruno GILLES - Pierre COULOMB représenté par Danièle GARCIA - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Christian DELAVET représenté par Olivier FREGEAC - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nouriati DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO représenté par Christian BURLE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Philippe CHARRIN - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Robert LAGIER représenté par Michel LEGIER - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Michel LAN représenté par Serge PEROTTINO - Stéphane LE RUDULIER représenté par Claude FILIPPI - Danielle MENET représentée par Gérard GAZAY - Patrick MENNUCCI représenté par Nathalie PIGAMO - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Stéphane PICHON représenté par Gérard CHENOZ - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Régis MARTIN - Bernard RAMOND représenté par Arnaud MERCIER - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Xavier MERY - Eric SCOTTO représenté par Roland CAZZOLA - Josette VENTRE représentée par Solange BIAGGI - Patrick VILORIA représenté par Monique CORDIER - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-Claude FERAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jacques BESNAÏNOU - Roland POVINELLI - Maryvonne RIBIERE.

Signé le 30 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 7 Juillet 2016

Monsieur Le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 010-592/16/CM

■ Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à l'association - Nos Quartiers ont des Talents - et paiement de la cotisation.

ECO 16/591/CM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

L'association « Nos quartiers ont des talents » ci-après dénommée « NQT », créée en 2005 en Seine-Saint-Denis et présente en PACA depuis 2012 a pour objet d'accompagner les jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires et/ou milieux défavorisés (Bac +4 de moins de 30 ans) en favorisant la mise en relation entre jeunes du territoire et entreprises du territoire.

Après examen de leur candidature, les jeunes diplômés sont mis en relation avec des parrains ou marraines, cadres des entreprises adhérentes, et dont le secteur d'activité est en adéquation avec la formation du jeune et/ou son projet professionnel.

NQT propose aux collaborateurs des structures partenaires de s'impliquer dans le cadre d'actions de/d' :

- coaching collectif
- découvertes métiers
- transférabilité de compétences
- information des étudiants dans les universités

NQT anime une communauté de parrains et marraines favorisant les échanges de bonnes pratiques sur le parrainage.

NQT met à disposition des jeunes des outils de perfectionnement en anglais, d'e-learning et d'auto-évaluation en ligne.

Bilan du dispositif NQT déployé au niveau :

National :

Depuis 2005, 29 275 jeunes diplômés accompagnés, 700 parrains et 780 partenaires.

En 2015, 5 457 jeunes diplômés accompagnés, dont 1 120 jeunes résidant en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). 3 614 parrains : marraines engagés, 780 partenaires et 71% des jeunes diplômés trouvent un emploi en 7 mois en moyenne. Coût moyen du dispositif/jeune : 597 €

En 2015, face à une montée en croissance du chômage NQT s'est lancé le défi d'accompagner 100 000 jeunes d'ici 2025. Un Plan Ambition 2025, intégrée au Livre Blanc « Relançons l'ascenseur social ».

Local :

En 2015, 289 jeunes diplômés (contre 284 en 2014) résidant sur le territoire de la Métropole ont bénéficié du dispositif NQT.

Partenariats en PACA :

- Partenariats publics et institutionnels : Ministère du Travail via la Délégation Générale à l'Emploi et à la formation Professionnelle (DGEFP), Agence nationale pour la cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), l'Europe (FSE), la DIRECCTE, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Pôle Emploi, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communauté du Pays d'Aix, Aix-Marseille Université etc

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 7 Juillet 2016

- Partenariats privés : Orange, BNP Paribas, Allianz, Airbus, Crédit Agricole, SNCF, Carrefour, Thales, Vinci, Nexity, ONET, GRDF, Banque Populaire, LCL, Société Générale etc.....

Les principaux axes de partenariat entre NQT et la Métropole Aix-Marseille Provence sont les suivants :

➤ 1. Actions mises en oeuvre par NQT

- Assurer le suivi et le parrainage de tous les jeunes diplômés résidant sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence et correspondant aux critères de l'association.
- Fournir les outils de communication nécessaires.
- Développer la complémentarité avec les acteurs locaux.
- Assurer un reporting régulier.
- Co-organiser un événement annuel.
- Mobiliser des témoignages de jeunes et de parrains.
- Articuler ce partenariat avec les entreprises adhérentes de l'association et celles amenées à le devenir, implantées sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.
- Mettre en place le parrainage collégial.
- Mettre en valeur le partenariat entre NQT et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

➤ 2. Actions mises en oeuvre par la Métropole Aix-Marseille Provence

- Faire connaître NQT auprès des jeunes diplômés la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.
- Identifier et orienter les jeunes diplômés potentiellement concernés par NQT.
- Mettre en relation NQT avec les acteurs locaux.
- Co-organiser un événement annuel.
- Mobiliser les cadres de la Métropole Aix-Marseille Provence dans le cas où la Métropole Aix-Marseille Provence souhaiterait mettre en place le parrainage collégial.
- Mettre en valeur le partenariat entre NQT et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (logo de NQT, site internet et les supports de communication jugés pertinents par la Métropole Aix-Marseille Provence).
- Mobiliser les entreprises locales.

Selon le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence, il est proposé au Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille Provence d'adhérer au titre de l'année 2016 à l'association Nos Quartiers ont des Talents à hauteur de 11 960 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le vœu formé par le Conseil de Territoire Marseille Provence.

Où il le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt de soutenir les actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers prioritaires.

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 7 Juillet 2016**

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés l'adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille Provence à l'association Nos Quartiers ont des Talents et le règlement de la cotisation 2016 d'un montant de 11 960 euros.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence – Sous Politique B320 – Nature 6281.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer tout document et à prendre toutes dispositions concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Développement des entreprises,
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY